



vente d'appartement et travaux sur le futur bien.

Par **moidenoisy**, le **25/07/2011** à **15:40**

bonjour,ma femme et moi souhaitons mettre en vente notre appartement et nos voisins sont déjà preneur et veulent signer le compromis.

nous avons trouvez plus loin une maison avec des travaux a faire et selon l'architecte il y en aurais pour 1 mois mini.

ayant encore actuellement un crédit conso et voiture (solder a la vente) je ne peux prétendre aux prêt relais et ne peux reprendre un nouveau prêt.

voici ma questions.peut t'ont lors de la vente de notre bien actuelle demander aux futurs propriétaires le droit de continuer d'habiter notre bien (même payer un loyer)le temps des travaux de notre futur maison?

je vous remercie par avance pour vos réponses.

Par **Christophe MORHAN**, le **26/07/2011** à **00:23**

Le mieux serait d'en parlez au notaire avant de signer quoique ce soit même compromis.

je pense au bail précaire, au droit d'usage et habitation...

cela devra faire l'objet d'un écrit donc minimum de préparation et surtout d'un accord des cocontractants acheteurs.

Niet bail précaire => droit commercial exclusivement => art. 3-2 du décret de 53 => exclu hors sujet

Réponse : différé d ' entrée en jouissance des acquéreurs (prix modulé)